



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 mai 2024

DELIBERATION N°2024-036

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le

ID : 038-213802812-20240527-DELIB2024_036-DE



L'an 2024, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Sophie CUTAJAR pouvoir à Nathalie GOIX.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25/03/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-036 : Mise à jour tableau des effectifs - poste fonctionnel de Directeur Général des Services

Christine AUDOUARD, Rapporteuse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;

Considérant que la collectivité, en créant un poste d'attaché, de par la rédaction de la délibération n°2020/065 a créé de fait un poste fonctionnel de Directeur Général des Services,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 23 avril 2024,

EXPOSE au Conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel communal pour l'adapter aux besoins de la collectivité ;

PROPOSE d'abroger la délibération 2020/065 ;

PROPOSE de modifier à compter du 1^{er} juin 2024, le tableau des effectifs comme suit :

- Suppression du grade d'attaché

Le tableau des effectifs modifié est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord pour cette mise à jour du tableau des effectifs.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 07/06/2024

Reçu en préfecture le : 07/06/2024

Exécutoire le : 09/06/2024

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 28/05/2024

Le Maire
Nelly JANIN QUERCIA

